

# APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur se propose, sans engagement de sa part, **d'attribuer** par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : **AS 83 24 0176 01** Libre {Avec bâtiments}

**Commune de Roquebrune-sur-Argens** – Surface : 1 ha 45 a 48 ca

Les Planets - AR0015 ;

Urbanisme : Agricole (PLU)

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site :  
<http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **09/06/2024** par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès de :

**Service Départemental : Var**  
La Gueiranne  
Route du Vieux Cannet  
83340 LE CANNET DES MAURES  
Tel : +33488780083

où des compléments d'information peuvent être obtenus, ou par voie dématérialisée sur le site <https://geo-paca.vigifoncier.fr/pubs/index.html> →



A Roquebrune Sur Argens, le  
Visa du Maire et cachet  
(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

Affichage du 24/05/24  
au 9/06/24 inclus